

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 12 OCTOBRE 2010

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce douzième jour d'octobre, de l'an deux mille dix, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Léopold	Larouche	Conseiller (1)
	Jocelyne	Lefebvre	Conseillère (2)
	Jean-Marc	Albert	Conseiller (3)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Claude	Hardy	Conseiller (5)
	Olivier	Lemieux	Conseiller (6)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Jeanne d'Arc Deschamps, directrice générale par intérim et secrétaire-trésorière par intérim, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19h30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

10-10-118 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par monsieur Léopold Larouche, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE

10-10-119 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 SEPTEMBRE 2010**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Léopold Larouche, appuyée par monsieur Jean-Marc Albert, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 septembre, soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

DEMANDE DE FINANCEMENT DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

10-10-120 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Jean-Marc Albert, d'autoriser une contribution financière de deux cents dollars pour l'organisation du Bercethon du Club de l'Âge d'Or, tel qu'établi dans la politique d'aide aux organismes.

ADOPTÉE

QUÉBEC EN FORME

10-10-121 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Lemieux, appuyée par monsieur Claude Hardy, que la municipalité évalue positifs, les impacts du projet

Québec en Forme et que nous affirmons notre volonté de poursuivre cette démarche lorsque Québec en Forme se retirera.

ADOPTÉE

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

INFORMATION AVEC DÉCISION

DEMANDE DE LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR DU QUÉBEC

Le Conseil prend connaissance de la demande de la Fondation des maladies du cœur du Québec, mais nous ne pouvons donner suite car elle ne correspond pas à notre politique de don.

DEMANDE D'APPUI À LA COALITION POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

Le Conseil s'abstient d'appuyer la demande de la coalition pour le contrôle du tabac.

DEMANDE D'APPUI À LA TENUE D'UN DÉBAT PUBLIC SUR LES MINES À CIEL OUVERT

10-10-122

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par monsieur Jean-Marc Albert, d'appuyer la tenue d'un débat public sur les mines à ciel ouvert demandé par le Regroupement pour un débat public sur l'exploitation des mines à ciel ouvert en Abitibi-Témiscamingue.

ADOPTÉE

COMPTES-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE À LA MRC D'ABITIBI

Le maire nous informe, que la prochaine rencontre aura lieu à la fin du mois d'octobre

COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement du 13 septembre au 12 octobre 2010.

URBANISME

DEMANDE DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Le Conseil prend connaissance de la demande de l'inspecteur municipal, concernant son salaire et ses frais de déplacement pour l'année 2011.

VENTE D'UN TERRAIN

10-10-123

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Léopold Larouche, appuyée par monsieur Jean-Marc Albert, de vendre à monsieur Maurice St-Amant, le terrain situé au lot 38E du rang 3 du Canton La Motte, pour la somme de quatre mille trois cent dollars (4 300\$) correspondant à l'évaluation municipale, et d'autoriser

monsieur René Martineau, maire, ainsi que madame Jeanne d'Arc Deschamps, directrice générale par intérim, à signer tout document pertinent à cette vente.

ADOPTÉE

OFFRE DE TRAVAIL POUR LA PATINOIRE

Le Conseil prend connaissance d'une offre de travail de monsieur Samuel Rouillard, monsieur Jeff Cyr et de monsieur Maxime Chabot, pour la fabrication et l'entretien de la patinoire pour la saison d'hiver 2010-2011

VOIRIE

ACHAT D'UN ÉPANDEUR D'ABRASIF

10.10.124 ATTENDU les délais de livraison et de fabrication de plusieurs mois ;

ATTENDU QUE nous avons besoin d'un épandeur d'abrasif pour le début de la saison d'hiver ;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Jean-Marc Albert, appuyée par monsieur Claude Hardy, d'autoriser la commande d'un épandeur d'abrasif 10V Slide-In, de la compagnie Les Machineries Saint-Jovite Inc. pour la somme de onze mille treize dollars (11 013\$) plus taxes, selon la soumission TCD10AS, reçue en date du 21 septembre 2010, livrable et facturable en janvier 2011.

ADOPTÉE

VENTE DU CAMION À NEIGE

10-10-125 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par monsieur Jean-Marc Albert, de vendre le camion à neige, de marque International 1990, modèle F2674, numéro de série LH218969, incluant un épandeur d'abrasif, appartenant à la Municipalité, pour la somme de douze mille cinq cent dollars (12 500\$), à monsieur Michel Lefebvre propriétaire de ML Récupération de Rivière-Héva, le tout sans aucune garantie et tel que vu.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

Aucun sujet n'est ajouté.

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de septembre 2010.

10-10-126 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par monsieur Olivier Lemieux, que les comptes du mois de septembre 2010, soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de soixante et onze mille cent quarante-deux dollars et cinquante et un. (71 142.51\$)

ADOPTÉE

INSCRIPTION POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À LA FORMATION DE L'ADMQ

10-10-127 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Lemieux, appuyée par monsieur Léopold Larouche, d'autoriser les frais d'inscription, ainsi que les frais de déplacement et de repas, pour la formation sur les règlements et politiques, donnée par l'Association des directeurs municipaux du Québec, qui aura lieu à Rouyn-Noranda le 20 octobre 2010.

ADOPTÉE

INSCRIPTION POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À LA FORMATION DE L'UMQ

10-10-128 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Jean-Marc Albert, d'autoriser les frais d'inscription ainsi que les frais de déplacement, pour la formation sur la gestion des contrats municipaux, donnée par l'Union des municipalités du Québec, qui aura lieu à Val d'Or le 7 octobre 2010.

ADOPTÉE

REMBOURSEMENT AU FONDS DE ROULEMENT

10-10-129 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par monsieur Jean-Marc Albert, d'autoriser le remboursement, au Fonds de roulement, d'une somme de quarante mille dollars (40 000\$), qui sera prise à même le budget voirie de 2010.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

10-10-130 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Olivier Lemieux, de LEVÉE LA SÉANCE.

Il est 21 h.

ADOPTÉE

Directrice générale par intérim
et Secrétaire-trésorière par intérim

Maire

«Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.»

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

10-10-120	10-10-124	10-10-126
10-10-127	10-10-128	10-10-129

Signé ce quatorzième jour d'octobre
de l'an deux mille dix